

Modifications des Règles du Jeu 2009-2010 Ski Alpinisme

Article	Sujet	Version actuelle	Proposition	Justification
Ensemble du document	Changement intitulé Ski Alpinisme	<i>Ski de montagne</i>	Ski Alpinisme	changement nom délégation
Ensemble du document	Changement intitulé CSSM	CSSM	CSSA	changement nom
Ensemble du document	Changement intitulé ISMC	ISMC	ISMF	changement nom fédération internationale
1.1 Définition	Saison Sportive	<i>La saison sportive année N va du 1^{er} septembre N-1 au 31 août N.</i>	La saison sportive année N-1-N va du 1 ^{er} septembre N-1 au 31 août N.	ISMF
1.1 Définition	Définition Evenement		Evènement: décrit la situation générale et s'étend de la préparation par le COL au bilan final (dossier candidature, formalités administratives et techniques, traçage, accueil, inscription, contrôles, épreuves, podium, hébergement, repas...)	ISMF
1.1 Définition	Définition Epreuve		Epreuve: (= course) : s'étend du départ à l'arrivée de l'affrontement sportif.	ISMF
1.1 Définition	Définition Compétition		Compétition: l'ensemble des épreuves sportives de l'événement	ISMF
1.1 Définition	Définition Compétiteur		Compétiteur: (=coureur) : toute personne qui concoure dans une épreuve et une compétition.	ISMF
1.3 Références	références ISMF	« Sport Regulations for Ski Mountaineering Competitions » ; « Schedule of Conditions for Organizing Ski Mountaineering Competitions » ; « Discipline Regulation for International Ski Mountaineering Competitions »	« 2010 ISMF Sports Regulation » ; « 2010 ISMF Rank Regulation » ; « 2010 ISMF Rules for organising »	ISMF
2 Matériels et équipements	introduction	<i>Le matériel listé ci-dessous est exigé pour tous les parcours. Le matériel de sécurité noté par * doit être conforme aux normes CE sans aucune modification (un matériel modifié n'est plus conforme à la norme). Le président du jury se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat. Le non-respect de ces règles est sanctionné par des pénalités, décrites § 4.1. Il est formellement interdit de changer de matériel en cours de parcours sauf un bâton cassé.</i>	Le matériel listé ci-dessous est exigé pour toutes les compétitions FFME. Tout matériel de sécurité utilisé par les compétiteurs prenant part à une épreuve FFME doit obligatoirement être produit par un fabricant qui : • spécifie que l'équipement est conçu pour le Ski Alpinisme • est enregistré à une chambre de commerce et de l'industrie • peut produire un reçu de TVA du pays d'origine • a une assurance responsabilité civile qui couvre l'utilisation de l'équipement en Ski Alpinisme. Le matériel de sécurité noté par un astérisque(*) doit être estampillé CE et UIAA, sans aucune modification sauf celles autorisées par le fabricant dans la notice d'information livrée avec le matériel. Le matériel lié directement à la sécurité noté par deux astérisques(**) ne peut être modifié, sauf celles autorisées par le fabricant dans la notice d'information livrée avec le matériel ou celles réalisées par le fabricant pour les compétiteurs liés à ce fabricant par un contrat de sponsoring ou de test. (Dans ce cas, une description écrite de la modification, signée par le fabricant, est demandée). Pour 2010-2011 : Les chaussures modifiées par un second fabricant ne sont permises qu'en cas d'accord en bonne et due forme entre les deux fabricants, spécifié dans la notice explicative délivrée avec la partie modifiée. Pour 2010-2011 : Les fixations mixtes (partie avant d'un fabricant et partie arrière d'un autre fabricant) ne sont pas autorisées. Le président du jury se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat. Le non-respect de ces règles est sanctionné par des pénalités, décrites § 4.2. Il est formellement interdit de changer de matériel en cours de parcours sauf un ou plusieurs bâtons ou skis cassés.	ISMF , Ajout d'une précision : responsabilité Civile texte modifié : • a une assurance responsabilité civile qui couvre l'utilisation de l'équipement en Ski Alpinisme. (Texte original : • a une assurance responsabilité qui couvre l'utilisation de l'équipement en Ski Alpinisme.)

2.1. Matériel pour les courses de ski alpinisme (montée et descente) 2.1.1. Matériel obligatoire	<p><i>Le matériel obligatoire pour tous les compétiteurs, quels que soient la catégorie et le parcours est : • paire de skis ayant des bords métalliques sur au moins 90 % de leur longueur et avec une largeur d'au moins 60 mm sous la chaussure ; la taille des skis est d'au moins 160 cm pour les hommes et 150 cm pour les femmes • fixations permettant le mouvement des talons à la montée et bloquées à la descente et pouvant être ou non équipées de lanières de sécurité. La fixation doit posséder un système de déclenchement latéral et frontal. • chaussures recouvrant les chevilles et avec des semelles crantées de type Vibram ou équivalent. Les semelles doivent couvrir au moins 75 % de la surface de la chaussure et la profondeur minimale des crans est de 4 mm. Il doit y avoir au minimum 8 crans sous le talon et 15 crans sur la partie avant de la semelle, avec une surface minimale par cran de 1cm2. La chaussure doit avoir 2 boucles de fermeture au minimum. Les chaussures doivent permettre l'utilisation de crampons métalliques. Les chaussures et fixations de ski de fond (ou équivalent) sont interdites ; • paire de bâtons (carbone ou autre matériau) de ski alpin ou de fond ayant un diamètre maximum de 25 mm, avec des rondelles non-métalliques ; • paire de peaux anti-recul et amovibles pendant la course. Lorsque les peaux ne sont pas sur les skis elles doivent être rangées dans le sac ou la combinaison. L'utilisation de ruban adhésif ou équivalent favorisant la glisse est formellement interdit (protection de l'environnement) ; • v</i></p>	<p>Le matériel obligatoire pour tous les compétiteurs quelle que soit la catégorie est : •Licence fédérale ou pièce d'identité •Une Paire de skis (**) ayant des bords métalliques sur au moins 90% de leur longueur, et avec une largeur minimale d'au moins 80mm en spatule, 60 mm sous la chaussure et 70mm en talon ; la taille des skis est d'au moins 160 cm pour les hommes (seniors – espoirs et juniors) et 150 cm pour les femmes et les Cadets Garçons. •Fixations (**) permettant le mouvement des talons à la montée et leur blocage à la descente, et pouvant être ou non équipées de lanières de sécurité. Parties avant et arrière :- la partie arrière des fixations doit avoir un système de déclenchement de sécurité latéral et frontal.- si, pour la partie avant de la fixation le système de déclenchement de sécurité est limité ou inexistant ou pouvant être utilisé fermé sans sécurité, ceci doit être clairement spécifié sur la notice explicative délivrée avec le matériel, en signalant que ces fixations sont conçues pour la compétition et n'ont pas de système de déclenchement de sécurité sur la partie avant. Poids minimum pour ski + fixation :- Hommes (Senior – Espoir – Junior) 750 grammes, soit 1500 grammes la paire- Femmes + Cadets garçons 700 grammes, soit 1400 grammes la paire • Chaussures, recouvrant les chevilles et avec des semelles crantées de type Vibram ou équivalent. Les semelles doivent couvrir au moins 75 % de la surface de la chaussure et la profondeur minimale des crans est de 4 mm. Il doit y avoir au minimum 8 crans sous le talon et 15 crans sur la partie avant de la semelle, avec une surface minimale par cran de 1cm2. La chaussure doit avoir au moins 2 boucles avec système indépendant de fermeture. Les chaussures doivent permettre l'utilisation de crampons métalliques. Les fixations et les chaussures de skis de fond ou équivalents sont formellement interdites. Il convient de noter que pour la saison 2010-2011 les modifications de la chaussure seront interdites. Poids minimum pour chaussures (coque et chausson sec)- Hommes (Senior – Espoir – Junior) 500 grammes, soit 1000 grammes la paire- Femmes + Cadets garçons 450 grammes, soit 900 grammes la paire • Paire de bâtons de ski alpin ou de fond (carbone ou autre matériau) ayant un diamètre maximum de 25 mm, et avec des rondelles non-métalliques. • Paire de peaux anti-recul et amovibles. Lorsque les peaux ne sont pas sur les skis elles doivent être rangées dans le sac ou la combinaison. L'utilisation de système tel que du ruban adhésif ou équivalent favorisant la glisse est formellement interdit (protection de l'environnement). •</p>	ISMF, sifflet en plus
---	---	---	-----------------------

2.1.2 Obligatoire pour les « vertical race » et relais	<p><i>Vêtements :- haut de corps : trois couches à la taille du compétiteur - 1 couche de corps à manche longue. En fonction des conditions météorologiques, le jury peut décider que cette couche soit à manche courte - 1 combinaison de ski à manches longues; - 1 coupe-vent imperméable et respirant à manches longues, - bas de corps : deux couches à jambes longues et à la taille du compétiteur dont une combinaison de ski ou un pantalon et un coupe-vent imperméable et respirant ; • détecteur de victimes d'avalanche (DVA)* conforme aux exigences de la norme : EN 282 avril 1992. chaque compétiteur doit porter cet appareil contre son corps, sous les vêtements, en mode émission pendant toute la durée de la course. Le compétiteur est responsable du bon fonctionnement de l'appareil ; • casque* conforme aux exigences de la norme européenne ou à défaut de la norme UIAA. Il doit être attaché sur la tête dans toutes les descentes et aux passages spécifiés par le jury et/ou le COL; • pelle à neige, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « pelle à neige » est définie par le fabricant ; • sonde à neige d'une longueur minimale de 2,40 m et d'un diamètre minimum de 10 mm, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « sonde à neige » est définie par le fabricant ; • couverture de survie de 1,80 m2 minimum, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « couverture de survie » est définie par le fabricant ; • paire de gants couvrant toute la main jusqu'au poignée et portée pendant toute la durée de la course ; • lunettes de soleil filtrantes ; • sac à dos - de contenance suffisante pour contenir tous le matériel obligatoire du compétiteur.-</i></p>	<p>Vêtements haut de corps: trois couches à la taille du compétiteur :- 1 couche de corps à manches longues. En fonction des conditions météorologiques, le jury peut décider que cette couche soit à manches courtes.- 1 combinaison de ski à manches longues ou une deuxième couche manches longues- 1 coupe-vent respirant à manches longues • Vêtements bas de corps : deux couches à jambes longues et à la taille du compétiteur- 1 combinaison de ski ou un pantalon- 1 coupe-vent respirant • Un Détecteur de Victime d'Avalanche (DVA), aussi appelée: Appareil de Recherche de Victime d'Avalanche (ARVA), conforme à la norme EN 300718 (fréquence 457 kHz). Chaque compétiteur doit porter cet appareil contre son corps, sous les vêtements, en mode émission. À aucun moment l'appareil ne doit être visible, même si le compétiteur ouvre sa combinaison en cas de température trop élevée. Le compétiteur est responsable du bon fonctionnement de l'appareil pendant toute la course. • Casque (*) conforme aux exigences de la norme UIAA 106. Le casque est obligatoire en relais. • Pelle à neige (0.2 m x 0.2 m minimum) sans modification après sortie d'usine. L'appellation « pelle à neige » est définie par le fabricant. Pour la saison 2010-2011, une pelle à neige (**) conforme aux normes ISMF, définie par les fabricants comme « pelle à neige de secours » • Une Sonde à neige (**) conforme à la norme ISMF (voir Annexe 2) • Couverture de survie de 1,80 m2 minimum, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « couverture de survie » est définie par le fabricant ; • Paire de gants couvrant toute la main jusqu'au poignet et portée pendant toute la durée de la course • Lunettes de soleil filtrantes ; • Sac à dos pouvant contenir tout le matériel exigé par le jury pendant l'épreuve, ayant sur sa partie postérieure et/ou latérale deux points de fixation pour le portage des skis (pas de portage dans les bretelles). En cas d'entre aide entre coéquipier, le sac du porteur devra être muni de deux systèmes de portage indépendants. • 1sifflet</p>	ISMF
---	--	---	------

2.1.2 Obligatoire pour les « vertical race » et relais	Suppression des spécificités Verticale Race	article 2.1.2 supprimé	ISMF
---	---	------------------------	------

2.1.2. Matériel complémentaire pouvant être exigé par le COL/jury	<p>Suivant les conditions et le type de course, le COL peut exiger pour tous les compétiteurs : • détecteur de victimes d'avalanche (DVA)* conforme aux exigences de la norme : EN 282 avril 1992. chaque compétiteur doit porter cet appareil contre son corps, sous les vêtements, en mode émission pendant toute la durée de la course. Le compétiteur est responsable du bon fonctionnement de l'appareil ; • Vêtement haut de corps- Pour le « vertical race » ou relais : 1 couche de corps à manche longue ou à manche courte.- une quatrième couche thermique pour le haut du corps, à manches longues et à la taille du compétiteur ; • pour la « vertical race » : un casque conforme aux exigences de la norme UIAA 106. Il doit être attaché sur la tête dans toutes les descentes et aux passages spécifiés par le jury et/ou le COL • pour le relais : une casquette de ski ou un bandeau • pour la « vertical race » et le relais- pelle à neige, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « pelle à neige » est définie par le fabricant ; - sonde à neige d'une longueur minimale de 2,40 m et d'un diamètre minimum de 10 mm, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « sonde à neige » est définie par le fabricant ; • une lampe frontale en état de marche ; • une deuxième paire de gants ou sur-gants ; • une paire de crampons métalliques* conforme aux exigences de la norme : NF EN 893 novembre 1999 avec au moins 10 dents, dont deux frontales, sans modification après sortie d'usine et réglée à la taille des chaussures du compétiteur. Les crampons doivent avoir des lanières de sécurité. Lorsque les crampons ne sont pas sur les chaussures, ils doivent être portés dans le sac à dos, dents contre dents ; • un harnais* conforme aux exigences de la norme : NF EN 12277 juillet 1998, sans modification après sortie d'usine ; • deux langes dynamique en simple, de diamètre minimum 8 mm et de longueur utile 1 m, reliées au harnais et munies à leur autre extrémité d'un mousqueton* de sécurité à fermeture</p>	<p>Suivant les conditions de course et le type de course, le COL/jury de course peut exiger pour tous les compétiteurs • Une Paire de crampons métalliques (*), conforme à la norme UIAA 153 avec au moins 10 dents, dont deux frontales, réglée à la taille des chaussures du compétiteur. Les crampons doivent avoir des lanières de sécurité. Lors de leur utilisation en course, les crampons sont mis, lanières de sécurité correctement fermées. Tout autre système de fixation non-conforme entraînera une disqualification du coureur. Lorsque les crampons ne sont pas sur les chaussures, ils doivent être portés dans le sac à dos, dents contre dents • Un Baudrier (*) conforme à la norme UIAA 105), sans modification après sortie d'usine. • 1 longe (*) avec système d'absorption d'énergie pour l'utilisation en « Via Ferrata » conforme à la norme UIAA 128 • 2 mousquetons (*) type K. (Klettersteige) conformes à la norme UIAA 121 Quand la longe et les 2 mousquetons ne sont pas utilisés, ils doivent être rangés dans le sac à dos ou enroulés autour de la taille. • Couche thermique polaire supplémentaire (4ème couche avec manche longue) (minimum 400g/m²), pour le haut du corps à la taille du compétiteur, double couche avec polaire (couche thermique), Primaloft 60 ou similaire. • Bonnet de ski ou un bandeau ; • Une deuxième paire de gants thermiques, respirant et coupe vent • Lampe frontale en état de marche. • 1 ou 2 broches à glace (*), conformes à la norme UIAA 151, portées sur le baudrier • Descendeur alpinisme (**)* Piolet (*), conforme aux exigences de la norme UIAA 152, de 50cm de long minimum • Une deuxième paire de lunettes de soleil filtrantes Pour les équipes, une seule corde, boussole et altimètre sont nécessaires. • Une corde dynamique (*) conforme à la norme UIAA 10, de 8 mm de diamètre et 30 m de long ; • Boussole ; • Altimètre.</p>	
2.2 Matériel pour les courses sur piste sécurisée	Nouvel article	Si le parcours de la course emprunte exclusivement un itinéraire sur piste sécurisée, le COL pourra exclure du matériel obligatoire le DVA, la pelle, la sonde, le sac à dos et son contenant. Les dispositions concernant les chaussures, skis, bâtons, fixations, peaux de phoque, gants et vêtements restent valables. Le casque est obligatoire dès lors qu'une partie du parcours chronométré se fait en descente.	Proposition FFME pour tenir compte des spécificités des parcours uniquement sur piste
2.3 Matériels fournis par le COL	précision dossard sac à dos	doivent être portés aux endroits réservés à cet usage et spécifiés par le COL et le jury (sac à dos et/ou cuisse droite), pendant toute la durée de la course ;	Tiens compte des cas particulier dossard cuisse gauche (20% des courses)
	précision dossard relais	pour les relais : pour chaque compétiteur d'une équipe, il s'agit : - 1er relais = X-1, 2ème relais = X-2, 3ème relais = X-3 et 4ème relais = X-4. - les numéros de dossards X sont attribués selon le classement de la course précédente de même titre	ISMF
	précision dossard	si pour l'attribution des numéros dans une catégorie, il n'y a pas de classement de référence, ils seront tirés au sort	ISMF
	précision dossard	tout autre matériel ne figurant pas dans le présent règlement avec accord préalable du jury de course.	ISMF
	précision dossard	Dans le cas d'une course internationale couplée à un open national, les concurrents doivent porter des dossards de couleurs différentes afin de discerner ceux participant à la compétition ISMF et ceux participant à l'épreuve Open.	ISMF
2.4 Publicité sur les combinaisons de ski des compétiteurs	dossard	Les espaces définis ci-dessous concernent les combinaisons de ski des compétiteurs sur une compétition nationale. Le COL ne peut utiliser, pour l'affichage de ses partenaires, que le dossard parmi tout l'équipement des coureurs.	ISMF, précision FFME "pour l'affichage de ses partenaires"
2.4.1 Espaces réservés au compétiteur	sponsoring	- Cuisse et jambe gauche : 1 espace de 20 cm x 8 cm - Poitrine droite : 3 espaces de 16 cm x 6 cm - Épaule et manche droite : 1 espace de 16 cm x 6 cm - Col : 2 espaces de 10 cm x 4 cm - Casquette ou bandeau ou casque : 1 espace de 12 cm x 4 cm	passage en surface plus lisible et souple
2.4.3 Espaces réservés au club	sponsoring	- Épaule et manche gauche : 120 cm² - Poitrine gauche : 150 cm²	passage en surface plus lisible et souple
2.5 Contrôle du matériel		Le matériel sera contrôlé à l'arrivée ou sur n'importe quel point de l'itinéraire (le COL note ce qui est vu lors du passage du compétiteur). En cas de problème sur un matériel de sécurité, le coureur pourra être arrêté. Le coureur est responsable de son matériel. En cas de doute, il pourra faire valider son matériel par le jury, la veille de la compétition. Le président du jury se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat. Un lieu est réservé pour le contrôle de matériel des concurrents, pour lequel ils ont des doutes, ainsi que pour le matériel de sécurité demandé par le COL – la présence d'un arbitre y est obligatoire	ISMF, précision FFME : En cas de problème sur du matériel de sécurité, le coureur pourra être arrêté.
3.1 Réunion de course	Moment	La veille de la compétition le COL tient une réunion de course à laquelle tous les compétiteurs et membres de l'organisation sont conviés.	possibilité de réunion de course avant la course et non seulement la veille. Présence recommandée

3.1 Réunion de course	ajout d'informations		<ul style="list-style-type: none"> Matériel réellement exigé pour cette compétition matériel complémentaire exigé ou fourni ; Procédures de la course : départs (briefing des coureurs, contrôle des DVA, du matériel, aire et procédures d'échauffement, départ de la compétition,...), procédure à suivre pour le compétiteur qui ne termine pas la compétition, information sur les procédures de secours médicales, Barrage horaire, neutralisations de temps (s'il y en a) et arrêt de l'épreuve, procédures d'annulation de la compétition avec préavis court. Arrivée (contrôle matériel) Procédures de réclamations, Programme journalier de la compétition avec horaires et lieux : petit déjeuner, transports public permettant l'accès à la compétition, parking, départs et arrivées de la course, contrôles anti-dopage, réunions des chefs d'équipes et du jury, service des résultats avec les rassemblements et les publications, cérémonies protocolaires (prix et récompenses), conférences de presse et autres réunions, repas et cérémonie de clôture (s'il y en a une). Services de la course : lieux de dépôt et de récupération des vêtements, vestiaires, douches, lieux de restauration, services de communication et toutes autres informations nécessaires Informations de bonne conduite vis à vis de l'environnement à tenir durant l'échauffement et la compétition Il sera nécessairement mentionné qu'à chaque arrivée il y a la possibilité, si besoin, de passer à un contrôle anti-dopage sans avoir été averti préalablement. Sur des épreuves durant plusieurs jours, ceci est possible chaque jour, à chaque arrivée. Chaque concurrent doit être capable, la ligne d'arrivée franchie, de présenter, si exigé, sa licence, son Passeport ou sa carte d'identité nationale. Si un concurrent doit passer un contrôle anti-dopage, il/elle doit être respectueux envers le Délégué, l'escorte, le médecin préleveur etc. Un briefing de course (court) est donné juste avant le départ de la course par un membre du COL, rappelant les consignes particulières de sécurité. 	ISMF, précision FFME : Un briefing de course (court) est donné juste avant le départ de la course par un membre du COL, rappelant les consignes particulières de sécurité.
3.2 Progression et comportement des compétiteurs	prérogatives des contrôleurs	<i>Tout manquement aux règles de comportement qui est rapporté ou observé par le président de jury sera examiné par le jury de course et peut entraîner une sanction (§ 4.1).</i>	Tout manquement aux règles de comportement qui est rapporté ou observé par les chefs de poste, les contrôleurs, les membres du COL, les arbitres, les officiels président de jury sera examiné par le jury de course et peut entraîner une sanction (§ 4.1).	précision FFME
3.2.1 Le Départ	suppression sac au départ	<i>les compétiteurs doivent mettre leurs effets personnels (laissés au départ et à récupérer à l'arrivée) dans les sacs prévus par le COL.</i>		ISMF
	procédure de pointage des concurrents	<i>En entrant dans la zone de départ, le COL procède :</i> <ul style="list-style-type: none"> au contrôle du bon fonctionnement des DVA ; à l'émargement de la liste de départ par les compétiteurs. 	En entrant dans la zone de départ, le COL procède : <ul style="list-style-type: none"> au contrôle du bon fonctionnement des DVA (à partir de 10-20 minutes avant le départ officiel) ; prend note de tous les numéros de dossards des compétiteurs contrôle les puces électroniques si il y a lieu. 	
3.2.1.1. Type de départ Course de ski alpinisme	Ajout précision départ		le départ s'effectuera en ligne. Ce départ se déroule avec un dispositif de handicap. Cela signifie que l'athlète le mieux classé (classement national permanent FFME) a la meilleure position de départ et est suivi par les athlètes suivants les mieux classés. Vertical race et relais : le départ s'effectue en ligne (voir course de ski alpinisme) ou contre la montre. 3.2.1.2. Procédure de départ Les compétiteurs sont appelés sur la ligne cinq minutes avant le départ : on leur annonce qu'il reste deux minutes puis trente secondes avant le départ. Les pointes des skis (spatules) doivent être sur la ligne de départ. Puis, le starter donne le signal de départ « Go » ou « Départ » ou un coup de pistolet Les faux-départ sont sanctionnés (§6.1). Pour les relais, les compétiteurs doivent se tenir dans une zone de l'aire de départ jusqu'à leur passage de relais. Départ Jeunes et Femmes: Si ces départs ne sont pas donnés en même temps que celui des hommes, il faudra faire en sorte que ces concurrents : <ul style="list-style-type: none"> Ne gênent pas la course des hommes (si départ avant les hommes), Ne soient pas gênés par les derniers concurrents de la course hommes 	ISMF
3.2.2 Caractéristiques du Parcours	Dénivelées par équipe	1620 à 2420 mètres	Au-delà de 1800 mètres par jour	ISMF
	Dénivelée individuelle Junior	900m à 1000 m.	1300m +/- 10% De 1170m à 1430m	ISMF
	Caractéristique du parcours	<i>L'itinéraire doit comporter 2 montées minimum. La plus grande montée doit faire au maximum 40 à 60 % du dénivelé positif.</i>	L'itinéraire doit comporter 3 montées minimum (2 pour les parcours minimes, 2 montée). La plus grande montée ne doit dépasser 50% du dénivelé positif total	ISMF
	Dénivelée équipe Junior		1500m +/- 10% De 1350m à 1650m	ISMF
	Dénivelée équipe Cadet		1200m +/- 10% De 1080m à 1320m	ISMF
	Courses jeunes		Les courses jeunes ne peuvent pas durer plus de 2 jours	ISMF
	Dépassement dénivelée		Une dérogation de dépassement de dénivelée pourra être accordée exceptionnellement, sur demande de la course à la fédération.	FFME
	Dénivelée Vertical Race Senior	<i>seniors et espoirs hommes et femmes : 675 m à 1100 m</i>	seniors et classement espoirs hommes et femmes : 875m +/- 15% De 745 m à 1000 m	ISMF
	Dénivelée Vertical Race Jeunes	<i>juniors et cadets hommes et femmes : 600 m à 700 m</i>	cadets hommes et femmes : 500m +/- 15% De 425 m à 575 m; juniors hommes et femmes : 675m +/- 15% De 575m à 775m	ISMF
	Pour les relais, toutes catégories:	<i>Le COL pourra déroger aux exigences ci-dessus et à celles en § 3.2.2 en restant particulièrement vigilant aux règles de sécurité. Pour le relais, pas d'obligation de dénivelées par compétiteur.</i>	Pour les relais, toutes catégories: Chaque boucle ne dépassera pas 200 mètres de dénivelée, Cadets et juniors peuvent courir dans un relais au côté d'un senior	FFME
3.2.2.4 Zones spéciales	Aire de changement de baton	<i>Le COL et/ou le jury définira une zone de changement de bâtons juste après l'aire de départ. Chaque compétiteur, qui souhaite avoir la possibilité de changer de bâton cassé au départ, désignera une personne (entraîneur, ...) qui se tiendra dans cette zone avec un bâton de rechange (conforme au §2.1.).</i>	supprimé	ISMF

	les postes de contrôles :	<i>Les compétiteurs doivent y passer et y être notés (chronométrage + sécurité). Ils doivent respecter les consignes de l'arbitre chef de poste et de ses adjoints (ex : mettre la veste coupe-vent).</i>	Les compétiteurs doivent y passer et y être notés (ordre d'arrivée + chronométrage + sécurité + classement si la course est neutralisée ou arrêtée). Ils doivent respecter les consignes du chef de point et de ses adjoints (ex : mettre la veste coupe-vent ou les crampons, procédure en cas de neutralisation de course etc.). Si ce point correspond à un changement de technique de progression (enlever les skis, ...) ou à une bifurcation, il sera disposé de telle manière que les compétiteurs arrivent avec une vitesse basse. L'arrivée à un poste de contrôle ou de « change » doit être faite avec une vitesse lente ou modérée. Un point de contrôle est une aire fermée (avec filets, cordes ou fanions), uniquement réservée aux compétiteurs et contrôleurs. Une porte étroite (2 m. maximum) contrôle la sortie. En course par équipe, les contrôleurs ne permettront à une équipe de quitter le poste de contrôle que, lorsque les instructions de la course sont respectées, les 2 (ou 3) équipiers étant ensemble près de la sortie, prêts à partir	ISMF
	les zones de ravitaillement :	<i>ajout</i>	Sous la responsabilité du COL, des boissons et de la nourriture peuvent être distribuées aux compétiteurs.	ISMF
	zones de passage de relais :	<i>ajout</i>	Il s'effectue lors de l'arrivée du compétiteur, par une tape de la main du compétiteur qui arrive sur n'importe quelle partie du corps du compétiteur suivant alors que les deux compétiteurs sont dans la zone du passage de relais. Si le passage de relais ne s'effectue pas dans les règles, une pénalité sera attribuée à l'équipe. Le compétiteur du relais suivant ne peut entrer dans la zone du passage de relais que lorsqu'il est appelé.	ISMF
3.2.2.5	Comportement	<i>ajout</i>	Les traces supérieures sont réservées de préférence aux compétiteurs les plus rapides. Quand plusieurs niveaux de compétitions (Open, Championnat ou Parcours A, B, C...) emprunte la même trace, la meilleure trace est toujours réservée au niveau de compétition le plus élevé. En cas d'embouteillage possible (couloirs, arête, etc...) les organisateurs peuvent désigner une trace prioritaire ou réservée. L'abandon ou le retrait de la course doit s'effectuer à un point de contrôle ou de passage selon la procédure présentée à la réunion de course sauf en cas de situation extrême. Pour les courses par équipe, si un des coéquipiers abandonne la course, l'autre coéquipier sera mis hors course également et suivra les instructions du directeur de course ou du président de jury ou de leurs représentants.	ISMF
	abandon	<i>un compétiteur en difficulté peut abandonner la course de son propre chef ou être retiré de la course sur décision du jury, avec l'avis de l'un des médecins de l'organisation ;</i>	<i>un compétiteur en difficulté peut abandonner la course de son propre chef ou être retiré de la course sur décision du président de jury.</i>	FFME, la décision relève du Pdt de Jury
	poste de contrôle	<i>les compétiteurs ne peuvent quitter un poste de contrôle que sur accord de l'arbitre chef de poste ou de ses adjoints ;</i>	suppression	ISMF
	portage du sac à dos	<i>chaque coéquipier doit porter son sac à dos avec tout son matériel pendant toute la durée de la course</i>	<i>Dans les courses par équipe, chaque compétiteur doit porter son sac à dos pendant toute la course avec tout le matériel exigé, sauf les skis.</i>	ISMF
	corde fixe	<i>ajout</i>	Lors de passage sur corde fixe, avec obligation du jury de course d'utiliser sa longe, le concurrent ne devra, à aucun moment, être désolidarisé de cette corde fixe. Lors du passage d'un point de fixation de la corde, il devra mousquetonner son deuxième mousqueton sur la partie suivant avant d'avoir enlever le premier. Tout manquement à cette règle de sécurité sera suivi de sanction envers le compétiteur.	ISMF
	baton pointe vers el haut	<i>ajout</i>	Il est formellement interdit, lors des manoeuvres de changement de matériel, à un concurrent de mettre ses bâtons, pointes vers le haut, coincés entre son sac et son dos. Les bâtons doivent être, soit posés au sol, soit tenus à la main.	ISMF
	coupe vent	<i>ajout</i>	Le directeur de course ou chef de poste peut imposer aux compétiteurs, sur n'importe quel point de l'itinéraire, le port du coupe-vent, bonnet ou autre matériel obligatoire,	ISMF
	changement baton	<i>pour le changement d'un bâton cassé. Le compétiteur doit laisser son bâton cassé à un poste de contrôle ou de passage sous peine de pénalité.</i>	pour le changement d'un bâton/ski cassé. Le compétiteur doit laisser son bâton/ski cassé à un point de contrôle ou de passage sous peine de pénalité. Il peut toutefois changer un bâton/ski cassé n'importe où et auprès de n'importe qui	ISMF
	elastique	<i>ajout</i>	Il est interdit d'utiliser corde ou élastique pour tirer son équipier - au cours de la 1ère montée - dans un couloir - sur des arêtes - dans les descentes - dans les montées où les conversions sont très proches. Toutes ces informations seront précisées lors du briefing. - lors des descentes, corde ou élastique doivent être rangés dans le sac à dos ou accrochés autour de la taille.	ISMF
	DVA	<i>ajout</i>	Les organisateurs peuvent faire des contrôles de DVA durant la course. En cas de contrôle de DVA non en état de marche, le coureur sera stoppé et immédiatement disqualifié. Quand, sur une portion du parcours, un coureur n'a pas l'équipement de sécurité demandé (crampons – longe – etc ...), il sera stoppé et immédiatement disqualifié. • Tout compétiteur doit respecter l'environnement. En cas de détritus jetés ou mauvais comportement écologique, des pénalités seront attribuées (voir §6.1). • Tout compétiteur récompensé dans une épreuve, quelque soit la catégorie, doit impérativement participer à la remise des récompenses, sous peine de pénalité (voir §6.1).	ISMF
3.2.3	L'arrivée	<i>le passage du buste détermine l'ordre et le temps d'arrivée (photo d'arrivée, caméra, etc...);</i>	s'il n'y a pas de chronométrage électronique, le passage du pied détermine l'ordre et le temps d'arrivée (photo d'arrivée, caméra, etc...);	ISMF
	aide	<i>si un compétiteur tombe en passant la ligne d'arrivée, il faut que toutes les parties de son corps et tous ses matériels franchissent la ligne sans aide extérieure pour être déclaré arrivé ;</i>	<i>si un compétiteur tombe en passant la ligne d'arrivée, il faut que toutes les parties de son corps et tous ses matériels franchissent la ligne sans aide extérieure (sauf coéquipier pour course par équipe) pour être déclaré arrivé ;</i>	ISMF
	escorte	<i>ajout</i>	<i>en cas de contrôle anti-doping, une personne du COL (escorte) accompagnera le coureur sur le lieu du contrôle médical (la personne doit être du même sexe que le coureur)</i>	ISMF
	pièce d'identité	<i>ajout</i>	<i>Chaque concurrent doit être capable, la ligne d'arrivée franchie, de présenter, si exigé, son Passeport ou sa carte d'identité nationale ou sa licence sportive en cours de validité.</i>	ISMF

4 ELABORATION DES RESULTATS	introduction	<i>ajout</i>	<p>Les résultats de chaque course sont élaborés par le COL et validés par le président de jury et affichés au fur et mesure des arrivées. Le classement est effectué en additionnant le temps d'arrivée aux pénalités imposées par le jury. Par ordre décroissant de pertinence, seront utilisés pour départager deux coureurs franchissant en même temps la ligne d'arrivée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La puce électronique - Le contrôle vidéo <p>S'il n'y a pas de moyen pour départager les compétiteurs, ils sont alors déclarés ex æquo sur la course. Les classements des championnats, coupes et permanent national sont traités dans le document FFME : « Ski-alpinisme, Règles de classement ».</p>	<p>ISMF, précision FFME Par ordre décroissant de pertinence, seront utilisés pour départager deux coureurs franchissant en même temps la ligne d'arrivée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La puce électronique - Le contrôle vidéo
4.1 Classement	Pénalité équipe	<i>Le classement s'effectue selon le temps du parcours le cas échéant augmenté des pénalités. Pour les compétitions par équipe, le temps pris en compte est celui du dernier coéquipier le cas échéant augmenté des pénalités de chaque coéquipier.</i>	<p>Le classement s'effectue selon le temps du parcours le cas échéant augmenté des pénalités. Lors d'une compétition par équipe, les pénalités attribuées à un équipier sont aussi appliquées a(ux) autre(s) équipier(s).</p>	ISMF
4.2 Infractions et pénalités	Barème des pénalités	<i>ajout</i>	De nouvelles précisions voir tableau	ISMF
	Barème des pénalités	<i>premier faux départ non sanctionné</i>	pas de premier départ, sanction directe	FFME

Modifications des Règles d'organisation 2009-2010 Ski Alpinisme

Article	Sujet	Version actuelle	Proposition	Justification
Ensemble du document	renommage Ski Alpinisme	<i>Ski de montagne</i>	Ski Alpinisme	changement nom délégation
Ensemble du document	renommage CSSM	<i>CSSM</i>	CSSA	changement nom délégation
Ensemble du document	renommage ISMC	<i>ISMC</i>	ISMF	changement nom fédération internationale
1.1 Définition	Objet	<i>Il définit les devoirs et responsabilités de tous les différents intervenants à une com</i>	Il définit les responsabilités réciproques de tous les partenaires	ISMF
1.2 Inscription d'une compétition au calendrier national	délaï inscription compétition au calendrier	<i>dépôt de la demande d'inscription (complet pour la 1ère partie) pour la saison N avant le 1er mai N-1</i>	dépôt de la demande d'inscription (complet pour la 1ère partie) pour la saison N avant le 1er octobre N-1	réduction du délai
	processus d'inscription au calendrier	<i>ajout</i>	La candidature d'une compétition à l'organisation d'une compétition à titre (Championnats nationaux, Coupes du Monde...) doit être envoyée à la FFME avant le 1 ^{er} mars de l'année N-1.	reduction du délai pour les championnats
1.2.2 Réponse de la FFME	délaï de réponse fédérale	<i>13 juillet de l'année N-1</i>	1 mois après le dépôt du dossier	
1.2.4 Annulation de compétition	Annulation de compétition	<i>Une fois inscrite au calendrier national de compétitions FFME, toute annulation de compétition doit être communiquée par le COL à la FFME dans les plus brefs délais et avec justifications. La FFME se réserve le droit de conserver 20% des frais d'inscription</i>	Une fois inscrite au calendrier national de compétitions FFME, toute annulation de compétition doit être communiquée par le COL à la FFME dans les plus brefs délais et avec justifications. La FFME se réserve le droit de conserver 20% des frais d'inscription au calendrier	ajout précision
4.1.2 Le Jury de course	Arbitrage	<i>2 arbitres</i>	1 arbitres	ISMF, mise en phase avec la réalité, diminution du cout
4.3.3.1 Départ	Ligne de faux départ	<i>Une ligne de départ et une ligne de faux-départ avec corde à 100m de la ligne de départ</i>	supprimée	ISMF, remplacé par le contrôle video
	Ligne de faux départ	<i>En cas de faux-départ, les contrôleurs du faux-départ, qui sont positionnés 100 m devant la ligne de départ, coupent la trace du parcours à l'aide d'une corde, barrière... Le nouveau départ est donné à cet endroit.</i>	En cas de faux départ, la course n'est pas arrêtée. Un contrôle de la vidéo permet de sanctionner le ou les auteurs du faux départ.	FFME
	Timing contrôle DVA	<i>5 minutes avant le départ : les compétiteurs sont appelés dans l'aire de départ. Des contrôleurs vérifient leDVA et notent le dossard des compétiteurs</i>	20-10 minutes avant le départ : les compétiteurs sont appelés dans l'aire de départ. Des contrôleurs vérifient leDVA et notent le dossard des compétiteurs.	ISMF
4.3.7 Arrêt exceptionnel de la course	Arrêt exceptionnel de la course	<i>Si des circonstances exceptionnelles (sécurité ou équité sportive) l'imposent, la compétition peut être arrêtée à tout moment en un point quelconque du parcours. Il est donc nécessaire que les postes tout au long du parcours aient noté les passages des compétiteurs, en heures, minutes et secondes</i>	Si des circonstances exceptionnelles (sécurité ou équité sportive) l'imposent, la compétition peut être arrêtée à tout moment en un point quelconque du parcours. Il est donc nécessaire que les postes tout au long du parcours aient noté l'ordre de passage des compétiteurs	Mise en conformité avec la réalité
4.4 Résultats	Résultats	<i>ajout</i>	Pour les compétitions officielles, le COL doit utiliser le logiciel Class Cîmes.	
5.2.3 Dénivelées	Dénivelées		Mise en conformité avec les règles du jeu	ISMF - voir règles du jeu
7.1 Championnats et coupes	Compétitions inter-régionales	<i>La FFME a mis en place trois régions donnant lieu à des compétitions régionales : - Alpes du Nord ou région Rhône-Alpes comprenant les départements 74, 73, 38, 26, 01, - Alpes du Sud ou région PACA, comprenant les départements 05, 04, 06, 83, 84, - Pyrénées ou région Languedoc-Roussillon + Midi-Pyrénées + Aquitaine comprenant les départements: 66, 09, 31, 65, 64, 11.</i>	La FFME a mis en place quatre régions donnant lieu à des compétitions régionales : - Alpes du Nord ou région Rhône-Alpes comprenant les départements 74, 73, 38, 26, 01, - régions Alpes du Sud ou région PACA, comprenant les départements 05, 04, 06, 83, 84, - Pyrénées ou région Languedoc-Roussillon + Midi-Pyrénées + Aquitaine comprenant les départements: 66, 09, 31, 65, 64, 11. - Massif central : départements 42, 15, 48, 12, 63, 03	ajout massif central sur 3 régions